



Note à destination du Ministre du Logement - Paul Furlan
Dispositif de redynamisation des CCLP

1. Une démarche participative

Ce document est le résultat d'un travail d'éducation permanente entamé par le Réseau brabançon pour le droit au logement au printemps 2015, autour de la *qualité de vie dans le Logement public*. Il a été effectué avec des habitants et/ou membres de CCLP.

D'autres acteurs ont été rencontrés : l'AWCCLP, les 4 SLSP du Brabant wallon (2014) ainsi que la Société Wallonne du Logement. Le 24 septembre 2015, nous présentions notre projet lors du séminaire de l'AWCCLP à Namur.

Ensuite, le réseau a organisé trois soirées sur le thème « J'habite donc je suis ». La 1^{ère} était une soirée ciné-débat¹, la 2^e soirée² était un atelier d'écriture participative autour de la qualité de vie et de la question des CCLP sur base des quatre suivantes questions :

- Comment améliorer le bien-vivre ensemble ?
- Comment s'approprier son logement et son quartier ?
- Comment participer aux décisions qui les concernent ?
- Comment améliorer la communication entre l'occupant et le gestionnaire, afin d'endiguer une déchirure grandissante ?

Le présent document concentre les lignes de forces validées lors d'une troisième soirée³ par une assemblée composée d'habitant(e)s, de membres de CCLP et de professionnel(le)s de l'éducation permanente ou de services sociaux.

Finalement, ce document sera validé par le RWDH, porte-parole wallon et acteur majeur du droit au logement.

2. Les objectifs et finalités de la démarche :

- **Amélioration de la qualité de vie en Logement public**
- **Création et renforcement d'un groupe hétérogène rassemblant des habitants et des professionnels autour de la question de la qualité de vie en logement public**
- **Élaboration d'un discours commun et de propositions d'actions concrètes pour améliorer cette qualité de vie en agissant sur les CCLP.**

3. Ce qu'il y a lieu d'améliorer

Dans de nombreux quartiers, et particulièrement dans le logement public, on constate un désinvestissement des habitants dans la gestion commune du « bien vivre ensemble ».

Le partenariat entre les habitants et les SLSP est difficile à mettre en place. Les habitants de logements publics sont souvent perçus, que ce soit par l'extérieur ou par les SLSP, comme des assistés, atomisés, qui sont repliés sur eux-mêmes et ne désirent pas participer à la vie collective.

Les charges de travail nécessaires au bon fonctionnement de la participation des habitants à la vie de la société de logement et des quartiers sont énormes, et reposent essentiellement sur du bénévolat.

Pourtant, les « logements sociaux » sont « sociaux » et, à ce titre, ils constituent une opportunité de consolider les liens entre les individus et les différents acteurs. Il est à notre avis possible et souhaitable de rénover le dispositif des CCLP afin de les redynamiser.

¹ 19 novembre 2015 – Louvain-la-Neuve – Projection du film « Goujons 59/63 ». Un débat a suivi. Trentaine de personnes.

² 14 décembre 2015 – Louvain-la-Neuve – Soirée Atelier discussion et écriture. Méthode Ishikawa. Vingtaine de personnes

³ 28 avril 2016 – Ottignies – Soirée de validation du texte, phrase par phrase. Vingtaine de personnes

3.1 Il s'agirait de viser les 4 objectifs suivants :

1. **Améliorer le dialogue et la réelle collaboration dans les prises de décisions** entre les CCLP et les SLSP, afin de promouvoir un développement durable des quartiers de logement public. Les CCLP se doivent d'être des organes :
 - pleinement reconnus par les SLSP
 - incluant la participation réelle des habitants
 - représentatifs d'une majorité d'habitants
 - dont le mode d'élection soit compris et approprié par les habitants
 - où les représentants ont la réelle capacité d'exercer leur mandat
2. **Amorcer et améliorer la communication entre les acteurs et créer de l'interaction** (habitants, CCLP, SLSP, régies de quartiers, référents sociaux, associations partenaires, PCS...)
3. **Redynamiser les élections comme base de légitimité** (sur 68 sociétés, 60 CCLP ont été élus sans lutte, faute de candidats en nombre suffisant)
4. **Permettre à l'habitant de s'impliquer dans son logement et son quartier** (rénovation, entretien, embellissement)

3.2 Pour atteindre ces objectifs, il nous semble pertinent :

1. **De donner les moyens humains et financiers supplémentaires** pour :
 - faire connaître les CCLP et leurs objectifs aux habitants des logements publics
 - favoriser la communication et les synergies entre les structures. Tout particulièrement, renforcer l'AWCCCLP qui réalise un travail considérable sur base de bénévolat uniquement. Donner les moyens d'appuyer le travail des CCLP est primordial au regard de la charge de travail.
 - mettre en place des formations plusieurs mois avant les élections pour les candidats aux CCLP et membres des CCLP. Axer ces formations sur :
 - la compréhension et la connaissance des enjeux
 - la priorisation de l'intérêt général
 - le fonctionnement en collectif
 - le développement de l'esprit critique
 - l'acquisition d'une capacité d'interpellation et de co-construction
 - redynamiser les élections par un système interactif et attractif pour les plus jeunes
2. **Donner des moyens humains et financiers aux associations de terrain** (éducation permanente et autres) pour créer des synergies avec les CCLP, en vue d'organiser et de favoriser la *communication*, les *formations* et soutenir l'engagement citoyen.
3. Donner des moyens humains et financiers pour faire connaître, dans les délais nécessaires, les futur(e)s membres des CCLP lors des prochaines élections 2018. Par exemple, par la mise en place d'un site web dédié aux élections et aux candidat(e)s.
4. **Renforcer, systématiser l'action des référents sociaux en lien avec les CCLP.**
5. **Octroyer un statut de protection aux mandataires CCLP vis-à-vis des SLSP. Ce statut serait calqué sur celui des délégués syndicaux.**

Les membres du RBDL

Laïcité Brabant wallon

Rue Lambert Fortune, 33 – 1300 WAVRE

C.E.F.A

Place Galilée, 6 – 1348 Louvain la Neuve

C.R.A.B.E.

Rue Sergent Sortet, 23 A – 1370 JODOIGNE

Centre régional d'Intégration (CRIBW)

Rue de l'Industrie, 17A – 1400 NIVELLES

Centre culturel du Brabant wallon

Rue Belotte, 3 – 1490 COURT-SAINT-ÉTIENNE

Équipes populaires

Boulevard Fleur de Lys, 25 – 1400 NIVELLES

Femmes Prévoyantes Socialistes

Rue Saint-André, 20 – 1400 NIVELLES

FORABRA

Rue du Géant, 4 – 1400 NIVELLES

Habitat et Participation

Place des Peintres, 1/4 – 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Inform'Action

Boulevard des Archers, 8 – 1400 NIVELLES

Lire & Écrire Brabant wallon

Boulevard des Archers, 21 – 1400 NIVELLES

MOC – CIEP

Boulevard Fleur de Lys, 25 v 1400 NIVELLES

PAC Brabant wallon

Place Bosch, 24 – 1300 WAVRE

Vie Féminine

Rue de Mons, 10 – 1400 NIVELLES

Le groupe de travail « Habitat léger » qui compte environ 110 citoyens concernés par le sujet

Le groupe de travail « Logement public » qui compte environ 50 citoyens concernés par le sujet

Réseau brabançon pour le droit au logement (RBDL)

Rue Belotte, 3 – 1490 COURT-SAINT-ÉTIENNE

Vincent Wattiez – Tél : 010 62 10 39 – v.wattiez@ccbwb.be

Serge Morciaux – Tél : 0477 727 525 – s.morciaux@ccbwb.be

www.rbdl.be